

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin à vingt heures trente, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 27/05/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
27 mai 2025

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Rémi VUILLAUME

Absents représentés : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Olivier MARTET pouvoir donné à Philippe DANIEL, Catherine PAILLARD pouvoir donné à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Laurie PERISSE pouvoir donné à Murielle GRIFFOUL, Gérard RITZ pouvoir donné à Bernard MULLER

Absents : Jean-Paul FRANCOIS, Christian GEX, Dominique GEORGE, Jacques LAMBLIN, Thierry MERCIER, Matthieu SIGIEL, Christophe SONREL, René WAGNER

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents..... 16
Absents représentés..... 5
Absents..... 8
Votants..... 21

Délibération 2025 036

MOBILITE - Accompagnement de SCALEN pour les Plans de Déplacement Employeurs

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	5	21	0	0	0

Convention en annexe

Il est rappelé à l'assemblée l'adhésion du PETR du Pays du Lunévillois à l'agence SCALEN depuis le 1^{er} janvier 2019. Chaque année un programme partenarial est établi par SCALEN.

Le PETR du Pays du Lunévillois souhaite accroître son activité de mobilité en accompagnant les entreprises dans l'élaboration d'un Plan de Déplacement Employeur afin de promouvoir les solutions de partage de la mobilité et limiter l'utilisation de l'autosolisme.

Un agent du PETR suit actuellement une formation pour accompagner ces entreprises.

Pour 2025, et afin de se familiariser avec cet exercice, le PETR souhaite travailler en partenariat avec l'agence SCALEN qui dispose déjà de cette compétence. L'accompagnement, en la personne de monsieur Nicolas BAUER, proposé est prévu comme suit :

- Rencontrer avec la chargée de mission les 10 entreprises les plus importantes en termes de salariés pour définir avec elles des actions de mobilité voire les orienter vers un PDE, en tenant compte d'une répartition adéquate sur les 4 communautés de communes.
- Marie Stéphane Lotte rencontrera seule d'autres entreprises parmi lesquelles certaines seront volontaires pour se lancer dans cette démarche. Nous estimons que 5 entreprises pourraient répondre positivement et susciteraient une rencontre supplémentaire avec SCALEN
- Apporter son concours sur une journée d'animation de la mobilité à l'attention des entreprises

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président et vu son rapport, le comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la convention entre l'Agence SCALEN et le PETR du Pays du Lunévillois
- **AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à ce dossier
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget annexe de la mobilité 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 4 juin 2025
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2025.06.05 18:37:05 +0200
Ref:8874281-13344158-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois